

## Prescriptions minimales – Feu d'artifice tiré par un particulier

Cellule sécurité Rue de Pintamont 54 7800 Ath

Le règlement général de police de la Ville d'Ath impose l'autorisation du Bourgmestre pour tous tirs de feu d'artifices.

Pour que la fête que vous organisez ne tourne pas au drame mais devienne un moment de joie, respectez les quelques conseils qui suivent :

- N'utilisez que des artifices autorisés (marquage "Artifice de joie BE/OTU xxx/D" ou "Artifice CE de catégorie 1 ou catégorie F1" ou "Artifice CE de catégorie 2 ou catégorie F2")
- Respectez les quantités maximales légales pour un feu tiré par un particulier (max 1 kg de matière pyrotechnique, ce qui correspond plus au moins à 4 ou 5 kg bruts d'artifices)
- À la maison, stockez les artifices de joie dans un endroit sec, hors d'atteinte des enfants et dans une enceinte fermée
- Lisez toutes les notices d'instructions avant la mise à feu
- Choisissez un lieu de tir approprié: une zone bien dégagée, idéalement plate, horizontale et dure, se trouvant loin des habitations, des véhicules en stationnement et éloignée d'une végétation abondante surtout si celle-ci est sèche
- Veillez à ce que les spectateurs restent à une bonne distance du tir
- Mettez les animaux en lieu sûr : les chiens et chevaux notamment ont peur du bruit engendré par les feux d'artifices et sont effrayés dès les premières déflagrations
- Ayez de l'eau à disposition et un extincteur à proximité
- Faites tirer par des personnes sobres : pour le tireur pas d'alcool ni avant ni pendant le tir
- Lors du tir, protégez efficacement vos yeux en utilisant des lunettes de protection. Ne portez pas de vêtements facilement inflammables.
- Pour le tir des fusées, fixez solidement un tube dans le sol, placez-y le bâton de la fusée. Ne tirez qu'une fusée à la fois. Attendez le départ de la fusée avant d'en placer une autre.
- Stabilisez les batteries en les entourant, par exemple de blocs lourds.
- N'allumez les mèches qu'avec un brin allumeur que vous aura donné votre fournisseur. A
  défaut, un cigare ou une cigarette conviennent également. Surtout, bannissez les allumettes
  ou les briquets: le risque d'allumer la mèche au mauvais endroit est bien réel et vous n'aurez
  pas le temps de vous écarter.
- Éloignez-vous le plus vite possible et mettez-vous à une bonne distance dès qu'une mèche est allumée.
- Ne dirigez jamais un produit allumé vers une personne.
- Tenez-vous toujours suffisamment loin des artifices et allumez les mèches avec les bras tendus.
- N'allumez jamais un artifice au sol (batterie, fontaine, chandelle, etc.) en vous penchant audessus du tube.
- Ne retournez jamais vers un artifice dès que la mèche a été allumée. En cas de nonfonctionnement, attendez au moins 30 minutes.
- N'essayez jamais d'allumer une seconde fois une mèche qui n'a pas fonctionné.
- À la fin du tir, éteignez les résidus incandescents au niveau du sol.
- En cas de vent fort, annulez le tir de fusées.

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter le service évènements de la Ville d'Ath par email à l'adresse events@ath.be ou par téléphone au 068/26.91.15.